



Questions ?

REVENDICATIONS D.P

Réponses !

QUESTIONS OCTOBRE 2013

1. W212 : Poste 90 : Il faut revoir le système de la buté des bacs micro moteur sur la glissière vu le poids des MU il est difficile de la mettre ?
Réponse de la Direction :
Cela a été transmis à Mr Brunnet pour qu'il regarde le problème.
2. Montage : X07 : Les salaires demandent : quel sera le nombre des personnes sur la ligne ?
Réponse de la Direction :
Lors du démarrage : 6 personnes en ligne, 2 GMV et 2 aux Annexe.
3. Montage : T9 : A quand le démarrage en nuit ?
Réponse de la Direction :
1^{er} trimestre 2014.
4. PTC : La CFTC demande le paiement intégral de la prime TPM pour tout le personnel des PTC
Réponse de la Direction :
Cela va être vu avec Mr Desorthes.
5. PTC : La CFTC insiste sur l'urgence de mettre en place un ravitailleur supplémentaire compte-tenu de la charge de travail et des récentes augmentations de production !!!
Réponse de la Direction :
Une solution définitive doit être trouvée et mise en place pour mi-Novembre.
6. PTC : G.3.3 : Il faut revoir la production car celle-ci est trop élevée (1042p) ?
Réponse de la Direction :
La production est calculée sur la base de 437mn, il faut travailler sur les pannes afin de les réduire pour Atteindre le niveau production
7. PTC : Poste de cerclage : une cerceuse automatique va être mis en place en commun avec un autre secteur qui aura la priorité ?
Réponse de la Direction :
Rien n'a été défini ce sera vu lors de sa mise en place.
8. PTC : Salle propre : Le personnel souhaite avoir les clés des casiers d'effets personnels afin que leurs affaires soient en sécurité.
Réponse de la Direction :
Cela va être vu avec Mr Desorthes.
9. PTC : Salle propre : Pourquoi a-t-il été décidé qu'il n'y aura pas de roulement, hors personnes à restriction médicale ?
Réponse de la Direction :
Mr Desorthes préfère fonctionner de cette manière.
10. RADIATEUR : A quand le nettoyage des filtres extracteur ?
Réponse de la Direction :
Il est prévu pour Novembre.



REVENDICATIONS D.P

11. RADIATEUR : Quel est le tonnage journalier RA3 manipulation manuelle ?

Réponse de la Direction :

Moins de 150 Kilos par poste.

12. RADIATEUR : Ce secteur a-t'il des postes rouges ?

Réponse de la Direction :

Non pas à ce jour.

13. C.D.C : Les salariés qui participent au test ont-ils reçu leurs résultats ou sont-ils consultables ? quant à l'ensemble des personnes qui travaillent dans le secteur vont-ils recevoir une attestation d'exposition au perchloréthylène ?

Réponse de la Direction :

Le médecin du travail dit avoir vu toutes les personnes concernées et a remis leur résultat, de plus 1 prise de sang par an sera faite, quant à l'attestation elle sera fournie lors du départ du salarié.

14. T8 : Sur 2 équilibreuses, une seule fonctionne ! Quand va être faite la réparation ? et pourquoi la production n'a pas été réduite ?

Réponse de la Direction :

La société Schenk interviendra au mois de Novembre. Mais il n'y aura pas de réduction de production.

15. Parking : Au niveau des deux portillons, lorsqu'il pleut des flaques d'eau se forment ! L'entreprise peut-elle remettre le sol en état ?

Réponse de la Direction :

Les travaux ont été faits.

16. Les salariés se posent des questions par rapport au différent cas de cancer qui se déclare !!! La DRH a-t-elle déjà regardé avec le médecin de travail ou lancé une analyse des secteurs concernés ?

Réponse de la Direction :

Il n'y a aucun rapport avec les cancers déclarés et l'entreprise.

17. DEPART : A-t-on déjà fait le point sur les postes à pourvoir dans l'entreprise et combien ont été attribués, combien sont occupés par du personnel intérimaires ?

Réponse de la Direction :

Une liste de postes à pourvoir a été communiquée, la DRH dit qu'il faut privilégier en interne les postes à pourvoir mais que si elle n'a pas le choix il faudra recruter pour le bon fonctionnement de l'usine.

18. ENSEMBLE DE L'USINE : Pourquoi l'ensemble du personnel n'a pas eu le droit de regarder la vidéo dans son temps de travail ?

Réponse de la Direction :

La vidéo à voir en fin d'équipe le personnel devra prendre 5 mn sur son temps personnel.

Cas particuliers